



Association pour l'Amélioration de la Gouvernance de la Terre, de l'Eau et des Ressources  
Naturelles

Bureau: 45 bis avenue de la Belle Gabrielle, 94736 Nogent sur Marne Cedex

Tel : 33 (0)1 43 94 72 59 Email: <mailto:agter@agter.org> Web: <http://www.agter.asso.fr/>

# **RAPPORT D'ACTIVITES**

## **2015**

Version pour validation  
lors de l'AG du 11 juin 2016

<b>I. VIE ASSOCIATIVE ET FONCTIONNEMENT.....</b>	<b>3</b>
A. ANIMATION DU RÉSEAU .....	3
B. ACTIVITÉS STATUTAIRES.....	5
C. ÉQUIPE SALARIÉE ET STAGIAIRES .....	6
<b>II. CHANTIERS THÉMATIQUES.....</b>	<b>7</b>
A. ACCAPAREMENTS DE TERRES .....	7
B. GOUVERNANCE DES FORÊTS .....	10
C. POLITIQUES FONCIÈRES EN EUROPE .....	13
D. GOUVERNANCE DE L'EAU.....	13
E. CHANTIER « COMMUNS ».....	16
<b>III. PRÉPARATION DU FORUM MONDIAL SUR L'ACCÈS À LA TERRE ET AUX RESSOURCES NATURELLES (FMAT).....</b>	<b>16</b>
A. BREF RAPPEL DE L'ORIGINE ET DES OBJECTIFS DU PROJET .....	16
B. ORGANISATION .....	17
C. PROMOTION DU FORUM ET ENGAGEMENT DES ÉCHANGES SUR LES THÉMATIQUES DE TRAVAIL RETENUES PAR LE COMITÉ D'ORGANISATION.....	18
D. SIGNATAIRES DE L'APPEL FMAT.....	20
E. SITE INTERNET LANDACCESSFORUM.ORG.....	20
<b>IV. AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE.....</b>	<b>21</b>
A. COURS IRC SUPAGRO, MONTPELLIER .....	21
<b>V. IMPLICATION D'AGTER DANS DES DYNAMIQUES ET DES ESPACES COLLECTIFS .....</b>	<b>22</b>
A. GROUPES DE RÉFLEXION .....	22
B. PLATEFORMES ET COLLECTIFS EN FRANCE.....	23
C. PLATEFORMES INTERNATIONALES.....	23
<b>VI. OUTILS PERMANENTS DE DIFFUSION ET DE COMMUNICATION .....</b>	<b>24</b>
D. RÉUNIONS THÉMATIQUES D'AGTER .....	24
E. BULLETINS D'INFORMATION .....	24
F. SITES INTERNET D'AGTER : SITE ASSOCIATIF (WWW.AGTER.ASSO.FR) ET FONDS DOCUMENTAIRE (WWW.AGTER.ORG).....	25
<b>VII. RECHERCHE DE NOUVEAUX FINANCEMENTS.....</b>	<b>27</b>
<b>VIII. PUBLICATIONS D'AGTER EN 2015 SUR SES SITES WEB (SÉLECTION).....</b>	<b>28</b>
A. ARTICLES .....	28
B. VIDÉOS.....	30
C. NOUVEAUX DOSSIERS DU SITE RESSOURCES.....	30

## I. Vie associative et fonctionnement

### A. Animation du Réseau

#### Composition du réseau et intégration de nouveaux membres

Fin 2015, le réseau d'AGTER compte 90 membres, issus de 21 pays et travaillant dans des secteurs variés et avec des réseaux multiples.

#### *Nouveaux membres accueillis en 2015.*

**Etienne Le Roy** est professeur émérite à l'Université Panthéon-Sorbonne, Paris 1, où il a dirigé le Laboratoire d'anthropologie juridique de Paris et le DEA d'études africaines. Ses recherches, centrées autour d'une anthropologie politique de la juridicité, ont essentiellement porté sur une analyse des politiques et les pratiques foncières en Afrique.

**Philippe Lavigne Delville** est socio-anthropologue. Il est directeur de recherche à l'IRD (UMR GRED). Ses thématiques de recherche portent sur les dynamiques agraires, le foncier, la gestion des ressources naturelles renouvelables, les interventions et les politiques de développement, l'anthropologie du développement. Il a travaillé plus spécifiquement sur les politiques de gestion des terres et des ressources naturelles en Afrique de l'ouest (Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal).

**Omar Bessaoud** est économiste, enseignant-chercheur à l'IAM de Montpellier (UMR MOISA). Ses recherches portent sur les politiques agricoles et rurales en Méditerranée, les institutions et les organisations du développement rural en Méditerranée, l'histoire des agricultures et des paysanneries au Maghreb.

**Bernard Roux** est ingénieur agronome, membre de l'Académie d'agriculture de France. Il est spécialiste en économie agricole, développement agricole, et politique agricole.

**Jean-Louis Couture**, ingénieur agronome et socio-anthropologue, a travaillé 30 ans comme consultant international. Il est spécialiste en gestion sociale de l'eau (irrigation, drainage, bassins-versant, ouvrages hydrauliques), gestion de projet de développement rural et d'aménagement des terroirs ruraux, gestion des ressources naturelles et formes institutionnelles (zones humides, eau et territoires), et sur les questions foncières.

**Samir El Ouamari** est ingénieur agronome et docteur en Géographie Humaine. Ses recherches ont porté sur les dynamiques agraires sur les hautes terres du sud-ouest éthiopien caractérisées par l'emprise croissante de la culture du café dans les systèmes de production et les phénomènes associés de pression sur les ressources et de différenciation socio-économique. Il est chargé d'études pour AGTER depuis septembre 2014.

**Suzelle Vérant** est ingénieur agronome. Elle a travaillé pendant de courtes périodes dans le développement rural sur plusieurs continents. Elle a réalisé avec AGTER un diagnostic agraire au Nicaragua en 2013 lors de son stage de fin d'études. Elle travaille depuis juin 2015 au Ghana dans un projet d'appui aux petits producteurs de riz.

**Amel Benkhala** est ingénieur agronome. Ses domaines de compétences principaux sont le

développement local, les politiques agricoles et foncières, l'appui aux organisations de producteurs et aux collectivités locales, l'animation de réseaux et la réalisation d'outils méthodologiques et de capitalisation d'expériences. Elle a surtout travaillé en Afrique de l'Ouest et en Europe. Elle est chargée de mission au GREP depuis fin 2011.

**Clara Martin** a une formation en Gestion des Ressources Humaines et en Coopération Internationale. Elle a travaillé dans le secteur privé et pour l'UNICEF. Elle est espagnole. Clara a collaboré de façon bénévole avec AGTER lorsqu'elle est arrivée en France en effectuant des traductions. Elle a travaillé en tant qu'auto-entrepreneur avec AGTER pendant la phase de préparation du Forum Mondial sur l'Accès à la Terre.

### Organisation de groupes de travail thématiques

La mise en place de groupes de travail thématiques entre les membres de l'association est en projet depuis plusieurs années. Elle a été initiée en 2015 avec le lancement du chantier sur les Communs. Toutefois, l'organisation du Forum Mondial sur l'Accès à la Terre qui a occupé l'équipe salariée a limité la capacité de celle-ci à animer ce type d'activité.

### Contributeurs et bénévoles

Cette année encore, nous avons bénéficié de la contribution bénévole de la part de membres et d'autres personnes à diverses activités de l'association : participation à des réunions, rencontres, colloques, traductions de textes et appui comptable. Nous les remercions tous.

Deux contributions particulières sont à souligner :

- celle d'Élisabeth Muller qui a continué pendant toute l'année 2015 à nous fournir son indispensable appui pour la comptabilité, tout en participant au conseil d'administration
- et celle de Chloé Salery qui a apporté un appui bénévole à l'équipe salariée pour l'organisation du FMAT d'octobre à fin décembre.

### Intervention des membres dans des conférences, des colloques ou des séminaires universitaires

La liste ci-dessous n'est pas exhaustive. D'autres interventions sont listées dans les différents chantiers thématiques plus avant dans ce rapport.

- 16 janvier, École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS, Paris) : Séminaire « *Crises et changements dans les campagnes européennes. XVIIe – XXe siècles* » dirigé par Gérard Béaur. Intervention de Michel Merlet sur invitation de Pablo Luna (co-animateur du séminaire et membre d'AGTER) sur le thème « Les accaparements de terres : nouveaux mécanismes de l'accumulation primitive »
- 26 février, Librairie Résistances (Paris, 17e arr.) : Intervention d'AGTER à une soirée thématique sur les accaparements de terres organisée par AFASPA (Association Française d'amitié et de solidarité avec les peuples d'Afrique). Mathieu Perdriault et Samir El Ouaamari sont intervenus, le premier pour une présentation sur l'initiative FMAT-2016 (*infra*) et le second pour présenter le projet de cours en ligne sur les accaparements de terres (*infra*).
- 15 octobre, Les Ponts de Cé (44) : Intervention d'AGTER au Forum « D'autres politiques agricoles pour le climat et la transition énergétique », organisé par l'AFOCG et Terre de

Liens. Jacques Loyat (membre d'AGTER) et Coline Sauzion (salariée) ont animé un atelier portant sur « L'emprise foncière de la production énergétique en agriculture ». La présentation portait essentiellement sur l'impact foncier de la production d'agrocarburants à l'échelle mondiale.

- 9 novembre, Université KU Leuven (Belgique) : Séminaire “Community-based land tenure and governance in the global south” du programme de recherche INDIGO (Innovating spatial development planning by differentiating land ownership and governance). Intervention de Michel Merlet sur le thème « The Rural Code of Niger: a life-size experiment of Legal Pluralism »
- 30 novembre, réseau FLARE [Forests & Livelihoods: Assessment, Research, and Engagement] (Musée de l'Homme, Paris). M. Merlet a assisté à l'atelier organisé par Alain Karsenty et Cédric Vermeulen autour de leur proposition « Vers des Concessions 2.0 ? Organiser les droits superposés dans les forêts de production en Afrique centrale ».

## **B. Activités statutaires**

### Assemblée Générale

AGTER a tenu son assemblée générale le 23 mai 2015 à Nogent-sur-Marne, sous la présidence de Denis Pommier. 32 des 36 membres ayant droit de vote (89 %) étaient présents ou représentés. L'ordre du jour de la matinée était l'approbation des 3 rapports 2014 (moral, d'activités et financier), la présentation des rapports du Commissaire aux Comptes, M. Brice Rogir, l'élection de trois administrateurs et le vote pour l'intégration des nouveaux membres de l'association.

#### ***Renouvellement du Conseil d'administration***

L'assemblée générale a renouvelé la moitié du Conseil d'Administration, comme le stipule l'article neuf des statuts de l'association.

Le Conseil d'Administration est composé, au soir de l'assemblée générale, de six membres : Pablo Prado, réélu pour 2 ans ; Mamy Rakotondrainibe, réélue pour 2 ans ; Céline Fabre, réélue pour 2 ans ; Denis Pommier, (mandat en cours, confirmé ensuite par le CA comme président) ; Sjoerd Wartena, (mandat en cours, confirmé ensuite par le CA comme vice-président) ; Elisabeth Muller, (mandat en cours confirmé ensuite par le CA comme trésorière).

#### ***Discussion sur les thèmes de travail et projets de l'association (après-midi)***

L'après-midi a été consacrée à un débat sur les perspectives d'évolution d'AGTER et à un point d'information sur l'organisation du Forum Mondial sur l'Accès à la Terre.

2015 correspondait au dixième anniversaire de la création d'AGTER. AGTER a financé à cette occasion la venue de Pablo Prado du Guatemala et de Raluca Batagoiu de Roumanie. Nous ont accompagnés un représentant du CERAI (Vicent Garces, aussi membre d'honneur d'AGTER), William Loveluck de Terre de Liens, et Julia Christian de FERN, une ONG spécialisée sur le lobby autour de la gouvernance des forêts avec laquelle nous avons travaillé en 2014 et en 2015.

### Conseil d'Administration (CA)

Le CA s'est réuni 5 fois au cours de l'année 2015. Les réunions se font avec une participation directe ou par téléphone/Skype. Les comptes-rendus sont disponibles sur demande auprès de l'équipe salariée.

## Principales décisions prises par le CA en 2015

Le 19 février le CA approuve la proposition de transformer le contrat de Samir El Ouaamari en CDI à compter du 1er mars 2015 et de faire évoluer son salaire à 2100 euros brut mensuel.

Le 16 mars, les comptes 2014 sont validés par le CA. La date de l'Assemblée générale ordinaire d'AGTER est fixée au 23 mai 2015.

Le 23 avril, le CA valide le profil de poste et l'offre d'emploi à publier pour recruter la personne qui remplacera Marta Fraticelli. Le reste des discussions porte sur l'organisation de la prochaine AG.

Le 8 octobre, le CA approuve à l'unanimité le projet proposé par la Fondation Ford d'appui à l'Alianza Mesoamericana de Pueblos y Bosques (AMPB) lors de la COP21. Le CA approuve à l'unanimité la contribution d'AGTER, à hauteur de 1200 euros, au financement de la publication de la thèse de Ana Patricia Castillo Huertas "Las mujeres y la tierra en Guatemala: entre el colonialismo y el mercado neoliberal". Les deux nouvelles salariées, Coline Sauzion et Azza Challouf sont présentées aux membres du CA.

Le 21 décembre le CA approuve à l'unanimité le recrutement de Chloé Salery début 2016 pour appuyer la préparation du FMAT. Le CA est informé que Azza Challouf, dont le CDD à temps partiel s'est terminé à la mi-décembre, n'a pas souhaité renouveler son contrat. L'essentiel des discussions de ce CA portent sur le FMAT.

### C. Équipe salariée et stagiaires

#### Évolution de l'équipe salariée

Elle a été composée de 4 personnes sur l'ensemble de l'année, et d'une de plus sur le dernier trimestre.

**Marta Fraticelli**, qui faisait partie de l'équipe salariée d'AGTER depuis 5 ans, a quitté son poste à sa demande fin juin 2015. Elle reste membre de l'association. Un processus de recrutement a été mis en œuvre, qui a débouché sur l'embauche en septembre et en CDI de **Coline Sauzion**, anthropologue (master 2, recherche sur les luttes agraires en Andalousie).

**Samir El Ouaamari**, embauché en 2014 en CDD (contrat à durée déterminée) pour la mise en place d'une formation à distance, est passé en CDI (contrat à durée indéterminée) à partir du second semestre 2015.

**Mathieu Perdriault** a assuré à temps plein pendant l'année le secrétariat exécutif permanent du FMAT.

Pour faire face au surplus de travail occasionné par la préparation du FMAT, nous avons engagé **Azza Challouf** (Ingénieur agronome et membre d'AGTER) à temps partiel en CDD de mi septembre à mi décembre.

#### Recours à des auto-entrepreneurs

**Clara Martin** a travaillé en appui au secrétariat du FMAT par le biais de prestations, sous le statut d'auto-entrepreneur.

#### Stages

Stage de 6 mois sur les politiques publiques et l'évolution des structures agraires en Pologne de **Tunvezh Gloaguen-Grandjean**, étudiante de Master 2 Développement Agricole et Politiques Economiques (Université Paris 1 Panthéon Sorbonne – IEDES).

Tunvezh avait déjà fait un stage court d'un mois en 2014 avec AGTER dans ce pays, afin d'illustrer par des exemples l'étude réalisée par Terres d'Europe-SCAFR en 2011. Ce stage, qui a bénéficié d'appuis méthodologiques de la part de Robert Levesque et de Gilles Bazin, a été suivi par Michel Merlet. Il a été financé par AGTER.

## II. Chantiers thématiques

### A. Accaparements de terres

#### Module de formation à distance sur les accaparements de terres

La Convention particulière financée par la FPH, et impliquant AGTER et *Modus Operandi* (Modop) avait commencé à être mise en œuvre en 2014. C'est sur ce projet que **Samir El Ouaamari** avait été embauché. Le travail a été poursuivi en 2015, avec la réalisation du premier cours.

#### *Contexte et objectifs*

L'objectif était de « Développer une expérience commune dans la création d'un outil d'enseignement en ligne relatif à l'appropriation des ressources naturelles et aux conflits qui en découlent ». Il s'agissait, en particulier de proposer aux populations concernées directement ou indirectement par des processus d'accaparement de terres un cadre d'analyse de ceux-ci et une discussion sur les réponses – institutionnelles et de la société civile – qu'ils suscitent. Pour AGTER l'enjeu était de mettre à profit son fonds documentaire et de concevoir un nouveau support d'information et d'outils d'analyse du phénomène des accaparements de terres au service d'un public large et diversifié (organisations paysannes, ONG, administrations, journalistes, étudiants, etc.).

La conception des contenus du cours en ligne a été effectuée par Samir El Ouaamari de novembre 2014 à mai 2015. La première session pilote francophone et non-payante a été organisée et co-animée (Samir El Ouaamari pour AGTER, Nathalie Cooren et Henry Tidy pour Modop) du **18 mai au 12 juin 2015**. Les candidatures ont été très nombreuses par rapport aux places disponibles : 187 candidatures pour 23 places. Les profils des candidats étaient très variés (cf. encadré ci-dessous).

**Quelques données sur les candidatures reçues pour le cours à distance AGTER MODOP de 2015.**

**Pays de résidence :** 28 (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, Maroc, Madagascar, Mauritanie, Niger, Ouganda, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie, Brésil, Canada, Costa Rica, Équateur, Haïti, Pérou, France, Espagne, Italie, Chine, Philippines).

**Profils professionnels :** producteurs (agriculteurs et éleveurs), chargés de projet, chargés de communication, chargés de plaidoyer, consultants indépendants, enseignants, chercheurs, journalistes, étudiants, sans-emplois, retraités, stagiaires.

**Type de formation pour les diplômés :** ingénieurs, géographes, socio-économistes, agroéconomistes, juristes, journalistes.

**Types de structures :** organisations paysannes ou de producteurs, syndicats agricoles, ONG de développement, administrations publiques, agences nationales ou internationales, médias, centres de recherche, collectifs citoyens-militants.

**Quelques organisations, agences et mouvements associés :** GRET, CNOP (Mali), Fédération Nationale des Artisans du Burkina Faso, Initiative Prospective Agricole et Rural (Sénégal), Université Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire), Peuples Solidaires, CIRAD, Caritas, CCFD, Institut des Hautes Etudes d'Amérique Latine (France), Terres de Liens, Greenpeace, SIF (Madagascar), Institut PANOS, INADES (Burkina Faso), CED (Cameroun), Millenium Challenge Account-USAID (Sénégal), Convergence Malienne contre les Accaparements de Terres, Ministère de l'environnement et du développement durable (Sénégal), SOS Sahel, Salvemos Ibera (Argentine), GiZ, AVSF, CERAI, Association Mauritanienne pour l'Auto-Développement.

***Structure, supports pédagogiques et la plate-forme***

Le cours a été structuré en trois modules d'une semaine chacun. Une quatrième semaine a été réservée à la finalisation des exercices par les participants.

Le module I « **Comprendre** » devait permettre de circonscrire l'objet d'analyse, c'est-à-dire d'énoncer une définition claire et suffisamment large du phénomène d'accaparement de terres. Le module II « **Analyser** » proposait ensuite une analyse critique des justifications, au nom du développement économique, de la grande propriété foncière, présentait ses effets sur les populations concernées et sur la collectivité, discutait des alternatives à la grande agriculture capitaliste et rendait explicite le rapport de forces très inégalitaire sur lequel repose la progression des accaparements de terres. Enfin, le module III « **Répondre** » devait proposer un inventaire des réponses suscitées par ce phénomène (de celles qui le favorisent à celles qui le contestent frontalement en passant par celles qui cherchent à mitiger ses « effets négatifs ») et une analyse plus détaillée (sous forme d'études de cas) d'expériences locales de résistance.

Le contenu de chacun de ces modules a été fourni aux participants enregistrés sous la forme d'un guide écrit consultable sur une plateforme web. Ce guide contient une trame principale (20-25 pages de texte par semaine illustrations non comprises) et des encadrés synthétiques réservés à des approfondissements (théoriques ou autres), ou à des exemples (études de cas concernant des situations d'accaparements diverses : Éthiopie, Madagascar, Sierra Léone, Inde, Brésil, Espagne). Des exercices ont été proposés aux participants et un forum de discussion sur une thématique précise a été lancé chaque semaine. A ceux-ci se sont ajoutés un forum de présentation où chaque participant devait décrire en quelques lignes un cas d'accaparement de terres le touchant de près ou de loin, et un forum de discussion supplémentaire décidé en cours de route. Les invités aux



forums de cette session ont été Mathieu Perdriault, Hubert Cochet, Ramesh Sharma (Ekta Parishad) et Massa Koné (Convergence Malienne des Luttres contre les Accaparements de Terres).

La plateforme proposait en plus un glossaire, une liste des acteurs (organisations, agences internationales, etc.) mentionnés dans le cours et une rubrique sur la théorie du conflit. Enfin, les participants pouvaient accéder via la plateforme à un « call center » pour résoudre des doutes et recevoir un appui technique en cas de problèmes d'accessibilité.

### ***Évaluation et Perspectives***

Le cours a été un succès en ce qui concerne l'intérêt qu'il a suscité (candidatures, diffusion sur des sites très visités). L'évaluation par les participants a été globalement positive. Certains participants n'ont pas pu consacrer le temps qu'ils auraient souhaité (un investissement de 10 heures par semaine était recommandé).

En septembre 2015, l'équipe d'AGTER s'est réunie avec celle de Modop pour envisager une prochaine session, cette fois payante. Le modèle financier reste à discuter, de même que la manière de faire évoluer les contenus (mises à jour, enrichissements successifs, diversification en plusieurs cours plus « ciblés ») et la recherche de nouveaux partenaires. La session payante pilote devrait avoir lieu à l'automne 2016.

Rédaction de trois fiches pédagogiques pour le Comité Technique Foncier et Développement (CTFD – AFD/MAEDI) (disponibles en français et en anglais)

### ***Analyse des projets d'investissements agricoles à emprise foncière : des principes internationaux aux outils opérationnels***

Cette fiche, qui résume le travail réalisé en 2013-2014 par AGTER, GRET et IIED dans le cadre d'un chantier du CTFD, a été préparée par Amel Benkhala dans le cadre de son travail au sein du GRET. Amel est aussi membre d'AGTER depuis mai 2015.

### ***Apport et limites des cadres normatifs internationaux traitant du foncier***

Une fiche de 4 pages synthétisant le document *État des lieux des cadres normatifs et des directives volontaires concernant le foncier* de 2014 a été produite par Mathieu Perdriault pour le CTFD.

### ***Réhabiliter l'évaluation économique : mettre en avant les effets d'un projet d'investissement agricole sur l'intérêt collectif***

Afin d'approfondir certains aspects du « Guide d'analyse ex ante de projets d'investissements agricoles à emprise foncière » co-rédigé par AGTER, GRET et IIED en octobre 2014 dans le cadre du CTFD, une fiche pédagogique concernant les méthodes d'évaluation économique des projets a été rédigée par Samir El Ouamari.

Les promoteurs des projets de développement se contentent en général d'une évaluation financière favorable pour décider de leur mise en œuvre. Au-delà de cette condition, ils peuvent, s'ils le souhaitent, adhérer à des cadres non contraignants dont le respect permettrait de minimiser les impacts négatifs des projets. Pourtant il existe des méthodes d'évaluation économique qui permettent de juger si les projets contribuent ou pas à la poursuite des objectifs d'intérêt général – dont l'accroissement de la richesse nette et la répartition équilibrée de celle-ci au sein de la société. La fiche pédagogique insiste sur le fait que leur réhabilitation est aujourd'hui plus que nécessaire pour une meilleure orientation des investissements.

## Participation au Séminaire FONCIMED. « Le dualisme foncier agricole en Méditerranée : concurrence ou coopération ? » (16 et 17 Octobre 2015, Tunis)

Les organisateurs du Séminaire annuel du réseau de recherche sur le foncier rural méditerranéen (FONCIMED) ont invité Michel Merlet à participer au séminaire qu'ils ont organisé sur le dualisme foncier. Ils lui ont demandé de faire la conférence introductive et de participer à une « *disputatio* » avec Michel Petit (agronome et économiste, chercheur associé à l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier, ancien Directeur du département « agriculture et développement rural » à la Banque Mondiale) qui a été animée par J.C. Paoli (INRA).

Le thème de la conférence introductive, *Grande production ou petite production ? La « question agraire » aujourd'hui*, a été l'occasion de revenir sur les écrits de Karl Kautsky et de faire le point sur les enjeux actuels de ce débat dans le contexte actuel des accaparements de terres dans le monde. Le texte sera publié en 2016 par l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (IAMM) dans un numéro spécial de la revue Options Méditerranéennes.

## **B. Gouvernance des forêts**

### Projet pour l'élaboration d'outils pédagogiques pour l'analyse économique des projets de développement rural et forestier

#### ***Contexte et objectifs***

L'objectif principal de ce projet financé par la Fondation Ford sur 3 ans (après prolongement autorisé par la Fondation en 2015) est celui de contribuer au renforcement des populations qui gèrent collectivement et de manière durable un système de ressources forestières. Pour cela il s'agit de concevoir un ensemble d'outils permettant d'évaluer dans quelle mesure les projets d'exploitation forestière mis en œuvre par ces populations contribuent à atteindre des objectifs d'intérêt général. Ces outils – présentés sous forme de manuel et illustrés par trois études de cas - doivent permettre de consolider leur arguments face aux administrations et aux institutions financières, en particulier là où leur accès aux ressources exploitées est en danger (concessions forestières qui arrivent à terme, pression exercée par des opérateurs privés, etc.). Ils doivent également constituer une base pour la discussion, en interne, sur la manière de faire évoluer leurs activités.

Ce projet entend aussi renforcer le réseau d'AGTER en Amérique Centrale et au Mexique notamment avec les organisations regroupées au sein de l'AMPB (Alianza Mesoamericana de Pueblos y Bosques). C'est à ce titre que les trois études de cas que le manuel contiendra seront élaborées dans des pays de cette région et avec des organisations de l'AMPB.

#### ***Etude de cas Guatemala***

La première étude de cas a été lancée début 2015. Elle porte sur les projets mis en œuvre par deux entreprises communautaires de la région de Petén, Guatemala : Carmelita et Laborantes del Bosque. Toutes les deux sont membres du réseau ACOFOP (Asociación de Comunidades Forestales de Petén). La réalisation de cette étude de cas a été confiée à Benito María (consultant indépendant contacté par Michel Merlet fin 2014) et Samir El Ouamari.

#### Contact et choix des deux communautés forestières (février et mai 2015)

Lors de son premier séjour dans le Petén, Benito María a expliqué aux responsables d'ACOFOP quels étaient les objectifs du projet. AGTER a déjà travaillé auparavant avec ACOFOP dans le cadre

d'un travail de capitalisation sur la gouvernance des forêts au Guatemala. ACOFOP regroupe de nombreuses organisations communautaires du Petén qui ont reçu de l'Etat, à la fin des années 1990, de vastes concessions forestières pour y développer des projets d'exploitation durable du bois. La prise de contact avec ACOFOP était nécessaire pour assurer un appui institutionnel fort avant de démarrer le travail d'entretiens et de collecte de données.

Benito Maria démarra les entretiens dans les communautés concernées par les deux entreprises mentionnées. Les entretiens auprès des membres du conseil d'administration des deux entreprises ont permis de mieux comprendre l'histoire de leur établissement, les activités qu'elles développent actuellement, quelques trajectoires-type de membres, ainsi que les évolutions possibles si les concessions n'avaient pas eu lieu. Des informations comptables des deux entreprises ont également été collectées par Benito.

#### Finalisation de la collecte de données (juillet-août 2015)

Une mission pour finaliser le travail de collecte de données a été effectuée pendant l'été 2015 par Samir El Ouaamari et Benito María. Les entretiens auprès de membres et de non-membres des entreprises communautaires étudiées ont permis de mieux reconstruire des trajectoires-type et de caractériser d'un point de vue technique et économique les systèmes d'activité associés à ces trajectoires. Du temps à été consacré également à la collecte de données supplémentaires relatives au fonctionnement des entreprises communautaires et à la caractérisation de la situation "sans projet".

#### Traitement des données et rédaction de l'étude de cas (fin 2015)

La synthèse de l'étude de cas contiendra les éléments suivants:

- Contexte géographique et historique des communautés étudiées.
- Analyse économique des projets forestiers à 3 niveaux:
  - A l'échelle des entreprises communautaires
  - A l'échelle des unités d'activité (familiales).
  - Par rapport à la (aux) situation(s) "sans projet"

#### ***Préparation des deux autres études (Mexique et Panamá)***

La mission effectuée en juillet-août 2015 devait permettre d'effectuer un premier séjour au Costa Rica pour prospecter sur la possibilité d'y réaliser la deuxième étude de cas en partenariat avec RIBCA, membre aussi de l'AMPB. Cela n'a pu être finalement concrétisé. Suite aux réunions effectuées avec différents membres de l'AMPB lors de leur passage à Paris dans le cadre de la COP21, la possibilité de travailler avec Red MOCAF (Red Mexicana de Organizaciones Campesinas Forestales) et avec la communauté Embera (Distrito Embera, Panamá) a été identifiée.

#### ***Perspectives***

Le projet doit être finalisé fin octobre 2016. Les deux études de cas manquantes (Mexique et Panamá) et les éléments théoriques du guide seront réalisés avant Septembre 2016. Un atelier de restitution avec les organisations participantes est prévu fin septembre 2016. Les commentaires et propositions de ces organisations seront intégrés dans la version finale du manuel.

## Appui aux activités de plaidoyer des Peuples des forêts dans le cadre de la Conférence Climat COP21 et au cours des mois suivants

A la demande de la Fondation Ford et de l'Alliance Mésoaméricaine des Peuples et des Forêts, AGTER a signé avec cette fondation une nouvelle convention pour la période allant de Novembre 2015 à Avril 2016. Les objectifs du projet étaient :

1. Accompagner la délégation de l'AMPB à la COP21, et faciliter le développement de ses relations avec des organisations semblables d'autres continents, la Coordination des Organisations Indigènes du Bassin Amazonien (COICA), l'Alliance des Peuples Indigènes de l'Archipel d'Indonésie (AMAN), et le Réseau des Populations Autochtones et Locales pour la Gestion durables des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale (REPALEAC). L'appui demandé était avant tout logistique et opérationnel.
2. Permettre un développement de ces travaux après la Conférence Climat, courant 2016. Le projet évoquait explicitement la perspective de participation de délégués de l'AMPB à la réunion du FMAT.

Deux consultants ont été engagés pour mener à bien ces activités : Michel Laforge, membre d'AGTER franco-péruvien travaillant comme consultant indépendant basé à Quito, et Leticia Doormann, argentine, domiciliée en France.

L'activité a été l'occasion de consolider nos liens avec l'AMPB, et d'échanger sur les développements possibles en 2016 d'activités communes. Une réunion thématique a été organisée avec une partie de la délégation dans l'amphithéâtre René Dumont à AgroParisTech.

## Préparation d'un document de synthèse sur les forêts communautaires pour l'association FERN

FERN est une organisation non-gouvernementale (ONG) créée en 1995 pour suivre l'implication de l'Union Européenne dans les forêts et pour coordonner les activités des ONG au niveau européen. Nous avons commencé à collaborer avec elle en 2014.

FERN a demandé à AGTER de rédiger un document de discussion sur les forêts communautaires ayant pour finalité de contribuer à une discussion au sein de l'équipe de l'ONG et avec ses partenaires sur la stratégie à mettre en œuvre pour renforcer ces modalités de gouvernance. À partir des expériences présentées lors du séminaire international organisé par FERN à Bruxelles en 2014 (auquel AGTER avait participé) mais aussi en prenant en considération des analyses propres d'AGTER, il s'agissait de commencer à répondre à deux questions :

- Les forêts communautaires peuvent-elles constituer une alternative viable à l'exploitation forestière industrielle ?
- Si c'est le cas, comment cela peut-il se concrétiser et quels appuis sont nécessaires ?

Un document de 24 pages a été produit par Michel Merlet. Il est disponible sur demande et devrait pouvoir être publié en 2016. Son élaboration a été l'occasion de faire une synthèse de nos réflexions sur la gouvernance des forêts, en revenant sur des travaux antérieurs, comme par exemple l'évaluation économique du projet d'appui aux communautés forestières indigènes de Oaxaca (Mexique) que Michel avait réalisée pour le CIFOR et la Banque Mondiale, et sur les mécanismes nécessaires pour constituer une capacité de gouvernance locale de communs forestiers.

Un séminaire d'une journée de discussion avec l'équipe de FERN a été ensuite organisé sur le site

du Jardin Tropical de Paris le 10 décembre 2015.

## **C. Politiques foncières en Europe**

Nous avons poursuivi en 2015 notre réflexion sur les politiques foncières en Europe, sans toutefois disposer de fonds liés à un projet doté d'un financement spécifique.

### Document de synthèse sur les réformes agraires en Moldavie

Finalisation, édition et publication sur le site de ressources documentaires d'AGTER d'un article (17 p.) préparé par Vadim Stirbu, étudiant originaire de Moldavie, (IEDES Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne, Paris. Master Développement Agricole. 2013-2014) dans le cadre d'un stage court au sein d'AGTER, pendant l'été 2013, encadré par Michel Merlet. Il est basé sur l'expérience personnelle de l'auteur et sur une révision de sources bibliographiques, y compris le Recensement Général de l'Agriculture publié en 2011.

### Fiche pédagogique : Les SAFER: un outil de régulation du marché foncier rural en France utilisé depuis plus de 50 ans

Document de 4 pages préparé par Michel Merlet pour le Comité Technique Foncier et Développement. Disponible en français et en anglais.

### Organisation d'une conférence d'une journée au Comité Economique et Social Européen [CESE] (Bruxelles)

Dans le cadre de la préparation du FMAT, un Forum continental européen a été organisé le 16 novembre 2015 pour discuter de l'accaparement et de la concentration des terres en Europe. Il a permis de réunir quelques 80 participants de différents pays, grâce à l'appui du CESE qui a fourni la salle et la traduction simultanée. Nous avons pu compter sur la participation de membres d'institutions et d'organisations avec lesquelles nous n'avons pas eu l'opportunité de collaborer jusqu'à cette date, comme par exemple le Trans National Institute (TNI) et l'Institute of Social Studies de La Haye (Pays Bas)

Une synthèse des principaux points qui ont été discutés est disponible en français, espagnol et anglais. Un dossier reprenant également les vidéos de la journée est disponible sur le fonds documentaire à l'adresse suivante :

[http://www.agter.org/bdf/fr/thesaurus\\_dossiers/motcle-dossiers-60.html#Onglet\\_Presentation](http://www.agter.org/bdf/fr/thesaurus_dossiers/motcle-dossiers-60.html#Onglet_Presentation)

## **D. Gouvernance de l'Eau**

### 1. Chantiers de réflexion au sein du COSTEA

Fin 2014, AGTER a été associé au COSTEA (Comité Scientifique et Technique Eau Agricole), "plateforme de réflexions multi-acteurs financée par l'AFD (Agence Française de Développement) et animée par l'AFEID (Association Française pour l'Eau l'Irrigation et le Drainage), qui rassemble des professionnels de l'irrigation, en France et dans les pays du Sud. Le COSTEA vise à produire des connaissances, à analyser des retours d'expériences, à confronter des points de vue, pour questionner le renouvellement des politiques publiques d'irrigation et des aménagements hydro-agricoles".

## ***Animation de l'axe "Foncier et Agriculture Irriguée" et lancement d'un chantier de réflexion***

La participation d'AGTER dans le COSTEA a été formalisé en 2015 par l'établissement d'une convention pour animer la réflexion de l'axe 2, intitulé "Foncier et Agriculture Irriguée". C'est Samir El Ouaamari qui est responsable de cette animation. Le travail d'animateur consiste à favoriser la communication entre des chercheurs et des praticiens (sociétés d'aménagement, ONG, bureaux d'études) autour des problématiques foncières particulières à l'agriculture irriguée et d'identifier des chantiers d'analyse spécifiques. Tout comme les travaux effectués dans le cadre du Comité Technique Foncier et Développement, ceux réalisés par les membres du COSTEA doivent alimenter la réflexion des agents de l'AFD chargés des projets d'aménagement hydro-agricole.

Pendant les premiers mois, Samir El Ouaamari a été chargé de la rédaction d'une note pour cadrer les questionnements spécifiques de l'axe. Cette note a été le résultat de multiples consultations avec des membres du COSTEA mais aussi avec certains membres du Comité Technique "Foncier et Développement". Livrée dans sa forme définitive lors du comité de pilotage du COSTEA en octobre 2015, cette note a constitué la base pour la formulation de divers chantiers de réflexion actuellement en cours:

1 - *Etude des politiques et des pratiques foncières en agriculture irriguée au Maghreb*. Chantier porté par Hichem Amichi (IRSTEA). Expertise et d'appui à un travail de thèse.

2 - *Etude des politiques et des pratiques foncières en agriculture irriguée en Afrique de l'Ouest*. Porté par Amandine Adamczewski (CIRAD). Atelier-discussion avec les sociétés d'aménagement ouest-africaines d'une expertise et "grille d'analyse *ex ante*" effectuée par Peter Hochet pour le compte du Programme "Initiative pour l'Irrigation au Sahel".

3 - *Agriculture irriguée à grande échelle et participation du privé en Afrique sahélienne*. Le cas des grands périmètres privés et publics-privés du Delta du fleuve Sénégal. Porté par Samir El Ouaamari. Expertise sur la base du travail de terrain effectué dans le cadre de deux stages de master. Ce travail a pour objectif d'analyser les modèles actuels de développement de l'agriculture irriguée qui accordent une place de plus en plus importante à des grands opérateurs privés, censés créer des synergies avec les petites unités de production familiales. Il s'agit de questionner les modes d'attribution du foncier irrigué ainsi que le coût d'opportunité des ressources en terre et en eau engagés eu égard aux usages qui en sont faits, pour en déduire ceux qui sont les plus conformes à l'intérêt général (sur la base d'indicateurs de création de richesse et d'emplois).

La fin de l'année 2015 a été consacrée à la formulation des Termes de Référence de ces chantiers de réflexion qui ont été lancés en 2016.

## ***Expertise au sein de l'axe "Economie de l'agriculture irriguée"***

Animé par Florence Malerbe (Société du Canal de Provence), l'axe du COSTEA intitulé "Economie de l'agriculture irriguée" se donne pour objectif d'identifier des "modèles économiques durables de l'agriculture irriguée". Très fortement orientés selon une approche d'analyse des coûts et de rentabilité financière des grands aménagements d'irrigation, les questionnements posés dans le cadre de cet axe ont été contestés par le groupe formé par les ONG de la C2A (Commission Agriculture et Alimentation de Coordination Sud): AVSF, GRET et AGTER. Pour ces derniers il s'agit surtout de déterminer des modèles de développement de l'agriculture irriguée à même de créer plus de richesse et d'emplois et l'analyse des coûts (investissements et coûts d'entretien) ne serait qu'une étape dans ce travail.

Il a été décidé alors de démarrer un chantier de réflexion collective autour des méthodes d'évaluation et d'analyse économique des projets d'irrigation afin d'intégrer les approches de praticiens et chercheurs d'horizons variés et une diversité de projets d'irrigation (grands aménagements, petite irrigation, maîtrise partielle de l'eau, etc.). C'est Samir El Ouaamari qui a été choisi pour représenter dans cette réflexion le groupe des ONG de la C2A. Le démarrage a été très lent et le début des activités n'a débuté que courant 2016. Deux réunions peu productives ont été organisées à Paris le 20/03/2015 et à Montpellier le 03/06/2015.

## 2. Séminaire Eau, Planètes et Peuples 2 (EPP2). Forum Social de Tunis. Mars 2015.

AGTER a organisé et animé l'atelier « Eau et Agriculture » dans le cadre des rencontres EPP2. Les rencontres « Eau, Planète et Peuples 2 » (EPP2) ont eu lieu en mars 2015 dans le cadre du Forum Social Mondial de Tunis. Elles se donnaient pour objectif d'être un lieu pour la discussion, la sensibilisation, et la mobilisation de la société civile internationale autour de la problématique de l'eau, avec, en perspective, la définition des Objectifs du Développement Durable (ODD) post-2015 et la Conférence des Parties de la Convention des Nations Unies sur le Changement Climatique ou COP21 qui eut lieu à Paris en décembre. En partenariat avec de nombreuses organisations – France Libertés, Coalition Eau, le CRID, Coordination Ile-de-France et le collectif Papillon entre autres – AGTER a animé l'atelier intitulé « Eau et Agriculture ». Trois autres ateliers – « Eau et Droit », « Eau et Climat » et « Eau et Energie » - complétaient le programme des rencontres EPP2.

### ***L'atelier Eau et Agriculture. Objectifs***

L'atelier "Eau et Agriculture" se donnait pour objectif de questionner les différents modèles de production agricole qui mobilisent des ressources en eau, et de voir lesquels sont à même de mieux contribuer à satisfaire l'intérêt de la société dans son ensemble. Les interventions sont allées dans ce sens, une bonne partie étant référées au cas particulier de la Tunisie et à l'eau d'irrigation. La discussion avec les participants a permis d'approfondir certains aspects du cas tunisien et de soulever des solutions de portée globale concernant aussi bien des possibilités techniques pour augmenter les disponibilités en eau et favoriser sa conservation dans les sols, que des questions de gestion, de gouvernance des ressources et d'équité dans les modes de production et de consommation.

### ***Qui était présent ? Comment l'atelier s'est-il déroulé ?***

Organisé et animé par Samir El Ouaamari, l'atelier a compté avec les intervenants invités suivants :

- Camille Jahel, doctorante agroéconomiste au CIRAD, membre d'AGTER France.
- Abdelkrim Anbari, agriculteur, porte-parole de RACCORD-Maroc.
- Mohamed Elloumi, chercheur en Economie Rurale, INRA –Tunisie
- Irène Carpentier, doctorante en Géographie à Paris I, France.
- Salah Bechir, agriculteur et membre de l'Association de Sauvegarde de l'Oasis Chenini.

L'atelier s'est déroulé en trois temps :

- 1- Réflexion sur les modèles de développement de l'agriculture irriguée (Camille Jahel, Abdelkrim Anbari).
- 2- L'agriculture et l'eau en Tunisie. Un cas particulier porteur de leçons de caractère global (Mohamed Elloumi, Irène Carpentier, Salah Bechir).

3- Débat avec le public (environ 60 personnes)

Le bilan des discussions peut être consulté ici [http://agter.asso.fr/article1135\\_fr.html](http://agter.asso.fr/article1135_fr.html).

## **E. Chantier « Communs »**

La question des biens communs est transversale à toute la réflexion d'AGTER sur la gestion des ressources naturelles. Ce concept étant très utilisé et parfois sans suffisamment de rigueur, AGTER aurait tout son rôle dans un travail de clarification et diffusion de cette question, pouvant valoriser la richesse de ses travaux documentaires et de son réseau.

Une première réunion d'un groupe de travail d'AGTER sur les Communs a été organisée le 21 janvier 2015 dans les bureaux de Nogent sur Marne. Y ont participé Mamy Rakotondrainibe, Jacques Loyat, Pablo Luna, Samir El Ouaamari, Michel Merlet, Étienne le Roy, Pablo Prado, Gérard Logié, Hélène Roux et Marta Fraticelli. Un compte-rendu a été préparé et diffusé auprès des membres.

Une conférence a été organisée sur le thème du « commun » suite à cette réunion. Le vendredi 5 juin 2015, AGTER a organisé, dans les locaux de la Fondation pour le Progrès de l'Homme, une réunion thématique avec Christian Laval, co-auteur, avec Pierre Dardot, de l'ouvrage «*Commun. Essai sur la révolution au XXI siècle*». Une vidéo de cette rencontre a été réalisée et est disponible sur le site d'AGTER, pour le moment en version intégrale en basse définition.

## **III. Préparation du Forum Mondial sur l'Accès à la Terre et aux Ressources naturelles (FMAT)**

### **A. Bref rappel de l'origine et des objectifs du projet**

En 2013, lors de son Assemblée Générale, AGTER a décidé de sonder la faisabilité de cette proposition politique audacieuse : remobiliser organisations citoyennes et institutions gouvernementales à l'échelle mondiale pour réagir face à l'éviction toujours plus grande des ruraux et l'accroissement de l'accaparement des terres. 10 ans après deux temps forts de prise de conscience et d'engagement de la communauté internationale face aux problèmes causés par le manque d'accès sécurisé à la terre et aux ressources naturelles pour des centaines de millions d'agriculteurs, éleveurs, pêcheurs et membres de communautés forestières, la situation s'est aggravée et les mesures effectives pour y faire face sont toujours attendues.

Des personnes et une organisation, le CERAI, avaient organisé en 2004 à Valencia (Espagne), le Forum Mondial sur la Réforme Agraire (FMRA), considéré comme forum thématique du Forum Social Mondial. Il aboutit à ce que la FAO convie deux ans plus tard, avec l'appui du Ministère du Développement Agraire du Brésil, la Conférence Internationale sur la Réforme Agraire et le développement Rural (CIRADR, Porto Alegre, Brésil, 2016). Une centaine d'États s'y accordèrent sur la nécessité d'œuvrer pour un partage plus équitable des droits d'accès à la terre et aux ressources naturelles, considérant que l'insécurité alimentaire, la faim et la pauvreté résultent en grande partie d'un manque d'accès sécurisé aux ressources productives dont souffrent la plupart des agriculteurs du monde.

10 ans plus tard, l'organisation du FMAT, est engagée pour établir le bilan des déclarations et des actions antérieures des États, au vu des évolutions réelles de l'accès à la terre de ces dix dernières



années, et dégager des pistes d'actions efficaces. Débat ouvert, il doit aussi impliquer les citoyens et fournir un état de la diversité d'opinions concernant les causes des problèmes actuels liés à l'accès à la terre et aux ressources naturelles et les solutions qu'ils nécessitent. Il doit déboucher sur de nouvelles alliances pour l'invention et la mise en œuvre de réponses effectives. L'année 2015 a été largement consacrée par AGTER (équipe salariée et plusieurs autres membres de l'association) à promouvoir le forum, trouver des moyens de le réaliser et l'organiser, en vue de tenir la rencontre mondiale du forum au premier trimestre 2016.

## **B. Organisation**

### Secrétariat permanent

Coordonné par AGTER, le secrétariat permanent de l'initiative FMAT réunit des membres d'AGTER et du CERAI et entretient des liens réguliers avec des membres de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO).

Du côté des membres salariés, Mathieu Perdriault a assuré tout au long de l'année la coordination à temps plein du secrétariat. Clara Martin a fourni un appui communication multilingue précieux dans le cadre d'un mi-temps au cours des trois premiers trimestres, avant son congé maternité. Michel Merlet, consacre également une part de son temps de travail salarié au FMAT. Azza Challouf a été embauchée pour une mission de 3 mois pour promouvoir les échanges préparatoires des débats auprès des signataires africains et latino-américains de l'appel FMAT de mi septembre à mi décembre 2016. Samir El Ouaamari, Marta Fraticelli puis Coline Sauzion ont également contribué à plusieurs moments au secrétariat (diffusion d'informations, enregistrements vidéo, etc.).

Des bénévoles se sont impliqués dans la préparation. Un groupe d'étudiants de l'Institut d'Études du Développement Économique et Social (Paris 1) a contribué à l'animation des échanges régionaux préparatoires dans le cadre du « module tutoré » de leur formation de Master II : Silvia Ayala, Aliou Bah, Amine Deffous, Valentine Delome, Yoann Lyonnet, Céline Marandet, Alexandre Muller, Michele Schiavo et Rime Zeghari. Chloé Salery a quant à elle rejoint l'équipe FMAT mi-octobre avec un investissement à temps plein jusqu'à la fin de l'année (et son embauche à la mi-janvier 2015).

La supervision générale du processus a par ailleurs été assurée assidûment à titre bénévole par Vicent Garcés, membre d'AGTER et du CERAI, président du Comité International d'Organisation du FMAT, par Hubert Cochet (AgroParisTech, France) et par Marcel Mazoyer (Professeur Émérite AgroParisTech, France). Les réunions de coordinations ont été au nombre d'une quinzaine entre janvier et décembre 2015, le plus souvent par téléphone (skype) et parfois physiquement pour préparer le FMAT selon les orientations décidées par le Comité International d'Organisation.

### Comité international d'organisation

Le Comité International d'Organisation (CIO) du FMAT est composé d'une vingtaine de membres représentants d'organisations paysannes et de la société civile (Roppa, Contag/Coprofam, Ekta Parishad, ActionAid international, Oxfam, SlowFood), d'institutions gouvernementales (Ministère du Développement Agricole du Brésil, Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural du Sénégal, Département de la Réforme Agricole des Philippines, Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation FAO) et de personnes (Samir Amin, José Bové, Hubert Cochet, Olivier De Schutter, Vicent Garces, Cécilia Leiva, Marcel Mazoyer, Michel Merlet, Henri Rouillé

d'Orfeuil). Des membres observateurs ont aussi intégré le CIO dont la composition complète est indiquée sur le site internet du forum <http://www.landaccessforum.org>

Le secrétariat a organisé, avec le Comité Économique et Social Européen, à Bruxelles, la troisième (et dernière réunion avant la tenue de la rencontre mondiale) du CIO, les 10 et 11 juin. Elle a réuni une trentaine de participants (membres, observateurs et invités) qui ont fait le point sur l'état des soutiens reçus par l'appel FMAT et autres appuis acquis à cette date, décidé de maintenir l'échéance de mars 2016 pour la réalisation du forum, identifié Valencia en Espagne comme possibilité de repli pour organiser l'évènement (suite à l'abandon forcé des perspectives d'accueil au Brésil et en Inde), et examiné une nouvelle version du programme de travail qu'ils ont décidé de soumettre à l'avis de l'ensemble des signataires de l'appel pour en former la version définitive.

### **C. Promotion du forum et engagement des échanges sur les thématiques de travail retenues par le comité d'organisation**

Le FMAT a été présenté et des échanges ont été ouverts sur ses thématiques de fonds au cours de nombreux événements en 2015.

#### Atelier organisé à Bruxelles par le Ministère des Affaires Étrangères des Pays-Bas et OXFAM international avec la Commission Européenne (15 janvier 2015)

L'atelier portait sur la programmation des actions de la Commission Européenne sur le foncier. La participation de Michel Merlet sur invitation d'OXFAM a été l'occasion de présenter brièvement la dynamique du FMAT aux participants, dont plusieurs appartenaient à des organisations signataires de l'appel (OXFAM, FAO, ILC) mais semblaient alors l'ignorer totalement.

#### Clôture de l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale 2014 (AIAF) en France

Le 26 janvier, Hubert Cochet a présenté l'initiative FMAT lors de la journée officielle de clôture de l'AIAF en France, au Ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt. À l'issue de cet événement présidé par Henri Rouillé d'Orfeuil, Coordinateur de l'AIAF en France, le FMAT a été retenu comme l'un des chantiers de prolongement de l'AIAF.

Précédemment, les organisations membres de la Commission Agriculture et Alimentation de Coordination Sud s'étaient réunis avec certains de leurs partenaires en "Forum des sociétés civiles pour les agricultures paysannes" pour faire le bilan de l'AIAF (et présenter leurs conclusions aux pouvoirs publics français). Ils ont publié mi Janvier 2015, un manifeste dit "Manifeste de Lyon" qui a désigné le FMAT comme l'une des perspectives d'action les plus pertinentes pour prolonger la dynamique de mobilisation de l'AIAF.

#### Forum Social Mondial de Tunis, mars 2015

Le secrétariat du FMAT AGTER-CERAI a organisé deux ateliers consacrés au FMAT et ses thématiques lors du Forum Social Mondial de Tunis, les 26 et 28 mars 2016. Vicent Garcés, Marcel Mazoyer, Ramesh Sharma et les membres salariés et bénévoles d'AGTER Azza Challouf, Samir El Ouamari, Camille Jahel et Mathieu Perdriault formaient la délégation FMAT.

Le premier atelier visait à ouvrir une discussion sur l'état de la situation de l'accès à la terre dans le monde. Le second, co-organisé avec le Forum Social Sénégalais et le réseau de médias "Institut Panos" s'intitulait : "Accaparement des terres et des ressources naturelles dans le monde :

renverser la situation” et était donc consacré à une réflexion sur les actions.

Les enregistrements vidéos de ces ateliers ont été mis en ligne sur les sites du FMAT et d'AGTER.

Par ailleurs, la délégation du FMAT a pris part à un troisième atelier co-organisé avec l'Union des Associations et Coordinations d'Associations pour la Défense des Droits des Démunis (UACDDDD, Mali) / No Vox Afrique, et ENDA Tiers Monde Réseau pour le Développement Urbain Participé. Intitulé “Lutter contre les déguerpissements forcés et déloyaux des communautés et fonction sociale de la terre”, il a fourni, grâce à l'intervention de Marcel Mazoyer, l'occasion d'engager avec ces organisations et les participants une réflexion sur les liens entre l'éviction massive des paysans hors de leurs terres et du secteur agricole et les évolutions urbaines actuelles que sont l'accroissement du chômage et les problèmes d'accès à un habitat décent.

La délégation FMAT a également participé aux assemblées de la “convergence mondiale des luttes contre l'accaparement des terres et de l'eau”, processus dont la Via Campesina a pris la tête, avec les ONG qui lui sont le plus dévouées (TNI, FIAN, Crocevilla...), suite à un atelier du FSM Africain tenu l'année précédente à Dakar. Le FMAT a été présenté par Vicent Garcés dans le cadre de ces assemblées.

#### Global Land Forum et Assemblée générale de l'International Land Coalition (ILC), Dakar, mai 2015

AGTER et CERAI ont proposé un atelier de présentation du FMAT lors de la Conférence Globale sur le Foncier, rencontre internationale organisée tous les deux ans par l'International Land Coalition en marge de l'assemblée générale de ses membres.

Le 13 mai, la session “FMAT2016 : un débat ouvert pour améliorer concrètement l'accès des agriculteurs familiaux à la terre” a été l'occasion pour plusieurs organisations partie-prenantes du FMAT et par ailleurs membres de l'ILC de promouvoir et discuter des attendus de l'évènement : Cepes, Ekta Parishad, FAO, FIDA, Forum Rural Mondial, Oxfam, Procasur...

Quelques jours plus tard, l'assemblée générale a marqué son soutien en faveur du FMAT au travers de sa déclaration finale.

#### Université d'été d'ATTAC, août 2015

Gérard Leras et Mathieu Perdriault ont introduit et animé un atelier consacré à l'accaparement des terres et au FMAT “Accaparement des terres, au nord et au sud”, le 27 août.

#### Festival Avenir au Naturel, Albenc, France, septembre 2015

Le 6 septembre, Gérard Leras et Mathieu Perdriault ont introduit et animé une conférence débat intitulée “Face à l'accaparement des terres, comment passer des paroles aux actes ?” où le FMAT a également été présenté.

#### Rencontre du groupe “Agriculture Familiale” du Centre Européen des Fondations EFC, Exposition Universelle de Milan, Italie, octobre 2015

Le 14 octobre, Mathieu Perdriault a participé aux discussions de la journée “Défis globaux, solutions locales” et présenté le FMAT aux fondations européennes du réseau EFC qui soutiennent les actions en faveur de l'agriculture familiale et leurs invités.

## Rencontre des organisations de la société civile “internationales” membres de l'ILC à Bilbao, octobre 2015

Samir El Ouaamari a participé à la rencontre des membres européens et des organisations non gouvernementales internationales membres de l'ILC les 29 et 30 octobre. Accueillie par le Forum Rural Mondial, cette réunion a fourni une occasion supplémentaire à AGTER et CERAI d'inviter les membres de l'ILC non encore engagés dans la dynamique du FMAT.

### **D. Signataires de l'appel FMAT**

Fin 2015, plus de 500 organisations paysannes et de la société civile avaient signé l'appel ainsi que 9 institutions gouvernementales locales, nationales et internationales et plus de 600 personnes. Ils ont manifesté ainsi leur souhait de voir un tel débat organisé et leur volonté d'y participer.

#### Organisations paysannes et de la société civile

Plusieurs membres de Via Campesina sont au nombre des signataires : Confédération Paysanne en France, MVIWATA en Tanzanie, la CNOP au Mali et le CNCR au Sénégal. Ces deux dernières organisations sont partie-prenantes du FMAT à travers le ROPPA, membre du Comité International d'Organisation. Le contact avec la Via Campesina est permanent depuis le démarrage de l'initiative fin 2013. Ses représentants savent qu'une place est réservée pour le mouvement au sein du CIO. Mais cette organisation n'a pas souhaité participer au Comité International d'Organisation.

#### Institutions gouvernementales

Un soutien gouvernemental a été trouvé en Amérique latine, en Afrique et en Asie. En Europe, c'est vers le gouvernement français que se sont concentrés les efforts de sollicitation : en direction du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et du Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International, ainsi que de l'Agence Française de Développement. Le ministère de l'Agriculture a apporté sa signature par une lettre du ministre Stéphane Le Foll, en mars. Le Comité technique « Foncier et Développement » des acteurs de la coopération française co-présidé par Le MAEDI et l'AFD a également apporté son soutien moral.

Le FIDA est toujours membre observateur du CIO.

#### Financement

La FAO a apporté un soutien logistique financier au fonctionnement du secrétariat au cours du premier semestre ainsi qu'à la tenue de la 3ème réunion du CIO de 50 000 USD.

La préparation du FMAT a bénéficié du soutien de la Fondation de France en 2015 à travers deux subventions à AGTER, l'une pour une phase de préparation engagée en 2014 et achevée fin février 2015, l'autre portant sur la période de juillet à décembre 2015. L'appui total apporté sur l'année s'élève à près de 40 000 euros.

La préparation du FMAT a aussi bénéficié d'une contribution du Comité Économique et Social Européen sous la forme de services avec l'accueil et l'interprétariat de la troisième réunion du CIO pour un montant qui peut être estimé à hauteur de 15 000 euros.

### **E. Site internet [landaccessforum.org](http://landaccessforum.org)**

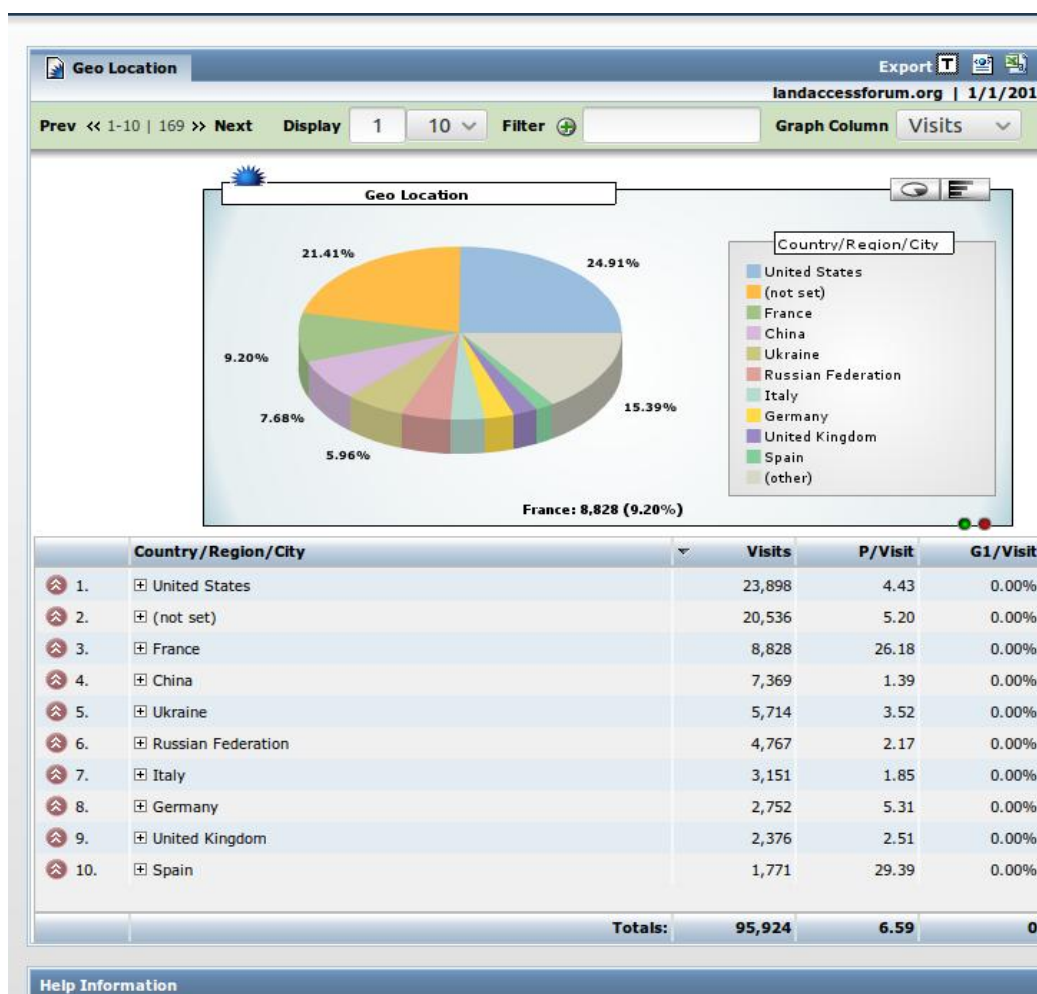
Le site internet [landaccessforum.org](http://landaccessforum.org) a été mis en place en 2014 pour présenter le texte de l'appel FMAT et recueillir les signatures des organisations et individus souhaitant soutenir l'initiative, ainsi

que pour publier les informations relatives au processus de préparation (réunions du CIO, participation à divers événements, programme de de travail du forum...). Il a continué à assumer cette fonction en 2015.

Un travail visant à faire évoluer l'outil pour qu'il constitue un espace direct d'échanges de vues et de contributions par les participants a été engagé en fin d'année pour aboutir au début de l'année 2016.

Tout au long de l'année 2015, le site a été visité par 95 924 visiteurs distincts soit une moyenne de 263 visites par jour.

Le graphique ci-dessous présente les 10 pays d'où sont originaires le plus grand nombre de visites.



## IV. Autres Prestations de service

### A. Cours IRC SupAgro, Montpellier

Michel Merlet a assuré les 27 et 28 novembre 2015 une journée de formation à la demande de l'Institut des Régions Chaudes de Supagro sur le thème des « phénomènes d'appropriation massive de terres agricoles dans le monde : une menace pour tous ».

## V. Implication d'AGTER dans des dynamiques et des espaces collectifs

### A. Groupes de réflexion

#### 1. Comité Technique Foncier & Développement (CTFD)

Nous avons continué à participer le plus régulièrement possible aux réunions du CTFD. Cet espace d'échanges et de réflexion est très important pour nous. Il nous donne l'occasion d'apprendre beaucoup sur les dynamiques en cours et de rencontrer des chercheurs de grande valeur, dont plusieurs ont d'ailleurs rejoint l'association au cours des dernières années. Mais c'est aussi sans doute un des espaces d'interaction avec les organismes publics français en charge de la coopération internationale, l'AFD et le Ministère des Affaires Étrangères qui nous a donné jusqu'à présent les plus grandes possibilités d'influencer l'évolution de leurs programmes et pratiques.

Le 17 septembre 2015, Michel Merlet et Coline Sauzion ont participé à une réunion consacrée à la question des communs, thème qui sera traité sur plusieurs années par le CTFD sous la forme d'un chantier collectif. Michel est intervenu sur la composante économique des communs, en revenant sur le concept de rente foncière.

#### 2. Comité Scientifique et Technique Eau Agricole

Outre l'animation de l'axe « Foncier et Agriculture Irriguée », la formulation du chantier de réflexion « *Agriculture irriguée à grande échelle et participation du privé en Afrique sahélienne* », et la participation au groupe de réflexion de l'axe « Économie de l'agriculture irriguée », AGTER a été, par l'intermédiaire de Samir El Ouamari, présente dans les différentes réunions et ateliers qui ont marqué les étapes préalables au lancement des chantiers de réflexion du COSTEA :

- Paris, AFD (20/03/2015) et Montpellier, AFEID (07/07/2015) : réunions du Comité Scientifique et Technique (CST) du COSTEA. Ces réunions sont centrées sur l'avancement des travaux des différents axes et permettent de discuter sur les possibilités de nouveaux chantiers de réflexion.
- Bamako, Mali (8-12/06/2015) : Atelier de discussion du rapport sur le foncier et l'agriculture irriguée effectué par Peter Hochet pour le compte du Programme Initiative pour l'Irrigation au Sahel et réunion de la Task Force de ce programme.
- Montpellier, Université M-III Paul Valéry (02/06/2015). Journée du « Pôle Foncier » sur l'irrigation. La participation à cette journée cherchait à établir des liens plus étroits entre le COSTEA et le Pôle Foncier avec, en perspective, l'organisation d'une journée thématique en 2016 où le CTFD sera aussi associé.
- Montpellier, Corum (16/10/2015) : réunion du Comité de Pilotage du COSTEA. Il s'agit d'une réunion annuelle avec un ordre du jour proche de celui des réunions du CST mais avec une participation élargie aux membres des pays du Sud. Le Comité de Pilotage de 2015 a été précédé de diverses activités parallèles à la Conférence de l'ICID (*International Commission on Irrigation and Drainage*), notamment un atelier sur le foncier et l'agriculture irriguée avec la participation des sociétés d'aménagement ouest-africaines et un séminaire sur les partenariats publics-privés en irrigation.

## **B. Plateformes et collectifs en France**

### Coordination Sud. Commission Agriculture et Alimentation C2A

Samir El Ouaamari a représenté AGTER à la C2A, lors des réunions mensuelles. La participation d'AGTER a été concentrée au sein du groupe de réflexion "Eau Agricole" composé de quatre membres: Frédéric Apollin et Yves Richard (AVSF), Patricia Toelen (GRET) et Samir El Ouaamari. Outre la discussion sur l'initiative COSTEA et les journées EPP2 (*supra*), le travail de ce groupe a consisté essentiellement à une révision critique du rapport HLPE (High Level Panel of Experts) sur la thématique "eau et agriculture" élaboré à la demande du CSA (Comité de la Sécurité Alimentaire). Les éléments de cette lecture critique ont été repris par le GISA (Groupe Interministériel pour la Sécurité Alimentaire) qui a élaboré une note de positionnement de la France sur cette thématique, présentée lors de la réunion annuelle du CSA.

## **C. Plateformes internationales**

### International Land Coalition (ILC)

#### ***Global Land Forum et Assemblée des membres de l'ILC. Dakar, Sénégal. Mai 2015.***

Voir ci-dessus, Chantier FMAT.

#### ***Réunion-Atelier Non-regional Organisations. Bilbao, Espagne. 29-30 Octobre 2015***

Depuis 2014, l'ILC compte avec un groupe « Non-regional CSO » (Groupe non-régional des organisations de la société civile). Une première réunion s'est tenue à Rome en novembre 2014. Celle de Bilbao des 29 et 30 octobre 2015 avait pour objectif de donner une identité à ce groupe et de favoriser l'échange et les possibilités de collaboration entre les organisations membres. Samir El Ouaamari a représenté AGTER et deux membres de CERAI (organisation membre d'AGTER) étaient aussi présents: Jorge Cavero et Vega Diez. Pour AGTER et CERAI l'enjeu de cette participation était aussi celui de rechercher des appuis de l'ILC et de ses membres pour l'organisation du FMAT2016.

Des contacts ont été établis avec un nouveau membre de l'ILC: ICCA Consortium (*Indigenous peoples and Community Conserved Areas*). Le travail de cette organisation sur la thématique des communs permettait d'envisager des collaborations futures. Les délégués de l'ICCA ont été formellement invités à assister à la Réunion Européenne sur les Accaparements de Terres qui a eu lieu le 16 novembre au CESE, à Bruxelles. AGTER a été invitée à une réunion du *European Forum on Nature Conservation and Pastoralism (EFNCP)* qui a eu lieu les 18 et 19 novembre à Bruxelles (*infra*).

### INTER-RESEAUX

AGTER est membre d'Inter-Réseaux, mais n'a pas réalisé d'activité spécifique dans ce cadre en 2015. Inter-Réseaux relaie fréquemment les publications d'AGTER sur son site Web et ses bulletins.

### European Forum on Nature Conservation and Pastoralism (EFNCP)

Samir El Ouaamari a participé, au nom d'AGTER, à un atelier du EFNCP intitulé « *Exploring our common ground* ». Celui-ci a eu lieu à Bruxelles les 18 et 19 novembre 2015. Les organisations du réseau EFNCP représentent des usagers d'espaces de parcours pastoral communs dans différents

pays européens (France, Irlande, Espagne, Écosse, République Tchèque, etc.) qui cherchent à fédérer la demande de soutiens et de politiques européennes adaptées. Les deux journées ont été consacrées à des présentations sur les problématiques particulières concernant l'utilisation et la gestion des ressources pastorales communes de chacune de ces organisations. Ces présentations mériteraient d'être valorisées, peut-être sous la forme d'un dossier thématique publié sur le fond documentaire d'AGTER. La proposition a été faite lors des conclusions de l'atelier. Les organisations françaises et espagnoles ont répondu favorablement. Les modes de mise en œuvre de l'élaboration de ce dossier thématique restent à concrétiser.

## VI. Outils permanents de diffusion et de communication

### D. Réunions thématiques d'AGTER

Cinq réunions thématiques ont été organisées en 2015 :

- 27 janvier, Nogent Sur Marne : « Luttés agraires, distributions de terres et politiques publiques au Brésil » avec Bernard Roux, correspondant de l'Académie d'agriculture de France.
- 9 mars, Nogent Sur Marne : « Marginalisation économique et exclusion sociale de la paysannerie sierra-léonaise », avec Augustin Pallière, Docteur Paris X (Nanterre), auteur de la thèse : "Un sac de riz vide ne tient pas debout. Dynamiques agraires régionales et marginalisation de la paysannerie sierra-léonaise".
- 8 avril, Nogent Sur Marne : « Des territoires fragmentés : enclosures et changements agraires sur un front de colonisation agricole dans le Nord-ouest du Cambodge » avec Jean-Christophe Diepart, agronome, chercheur post-doc avec AgroParisTech
- 5 juin, Paris : Rencontre avec Christian Laval, co-auteur, avec Pierre Dardot, de l'ouvrage : « Commun. Essai sur la révolution au XXI siècle ».
- 8 décembre, Paris : « De la défense à la gestion des territoires de forêt », avec une délégation de membres de l'Alliance Mésoaméricaine des Peuples et des Forêts (AMPB) dans l'amphithéâtre d'AgroParisTech.

Toutes ces réunions ont été filmées, mais les synthèses vidéos n'ont pas encore été réalisées. AGTER recherche des monteurs (bénévoles, si possible) pour effectuer ce travail d'édition vidéo.

### E. Bulletins d'information

Six bulletins d'information ont été envoyés aux abonnés des newsletter d'AGTER :

- Le 5 février (version française, et espagnole le 10/02), éditorial de Mathieu Perdriault.
- Le 4 mars (version française uniquement), éditorial de Marta Fraticelli.
- Le 28 septembre (versions française, espagnole et anglaise), éditorial de Coline Sauzion.
- Le 14 octobre (versions française, espagnole et anglaise), éditorial de Michel Merlet.
- Le 12 novembre (versions française, espagnole et anglaise), éditorial de Pablo Prado.
- Le 18 décembre (version française, et espagnole le 21/12), éditorial de l'équipe d'AGTER.

Environ 2600 personnes reçoivent actuellement notre newsletter.



## F. Sites internet d'AGTER : site associatif ([www.agter.asso.fr](http://www.agter.asso.fr)) et Fonds Documentaire ([www.agter.org](http://www.agter.org))

Deux ans après le lancement du site de ressources documentaires en janvier 2014, et alors que l'année 2014 avait été marquée par le transfert de la plupart des articles de l'ancien site, la situation des deux sites d'AGTER s'est stabilisée en 2015.



Figure 1. Evolution de l'audience des deux sites (site vitrine + site ressources) Nombre de sessions par mois sur l'année 2015.

Sur l'ensemble des deux sites, la fréquentation a continué de progresser en 2015, avec **89 284 sessions**, soit 19% de plus qu'en 2014. Les **consultations uniques** sont elles passées de 112 107 à **118 285** (+6%) et le **nombre de pages vues** de 159 722 à **161 540** (+1%).

Avec un nombre moyen de **7.440 visites et 13.461 pages vues par mois en 2015** sur l'ensemble des deux sites, nous constatons une légère progression par rapport à l'année précédente. Si l'audience est significative, compte tenu de la nature des informations que nous proposons, nous avons l'impression d'avoir atteint un seuil qu'il sera sans doute difficile de dépasser rapidement sans un effort particulier pour étendre notre audience au niveau géographique et linguistique.

Comme par le passé, les visites provenant de sites référents, c'est-à-dire de liens pointant vers les sites d'AGTER, sont restées extrêmement minoritaires, et ce, même avec le lancement du site spécifique du FMAT, qui contient pourtant un certain nombre de renvois vers le site ressources et qui a lui-même été très visité (voir ci dessous).

Sur le site ressources, 61% des sessions ont été en français, 14% en anglais, et 21% en espagnol.

La plupart des visites sur les deux sites viennent toujours de France, mais avec une légère baisse en pourcentage par rapport à 2014.

Les 10 premiers pays d'origine des visites sur le site ressources ont été en 2015 la France (40,7 %), les États-Unis d'Amérique (4,0 %), le Guatemala (3,3 %), l'Équateur (3,1 %), le Cameroun (3,1 %), le Mexique (2,8 %), la Colombie (2,3 %), le Canada (2,2 %), Madagascar

(1,9 %) et la Belgique (1,7 %).

Les 10 premiers pays d'origine des visites sur le site vitrine ont été en 2015 la France (40,3 %), les États-Unis d'Amérique (5,4 %), l'Inde (3,3 %), le Mexique (2,9 %), l'Espagne (2,6 %), la Colombie (2,4 %), le Canada (2,4 %), la Belgique (1,9 %), le Venezuela (1,9 %) et l'Équateur (1,9 %).

Le tableau ci-dessous montre la répartition des sessions par continent pour les deux sites en 2015.

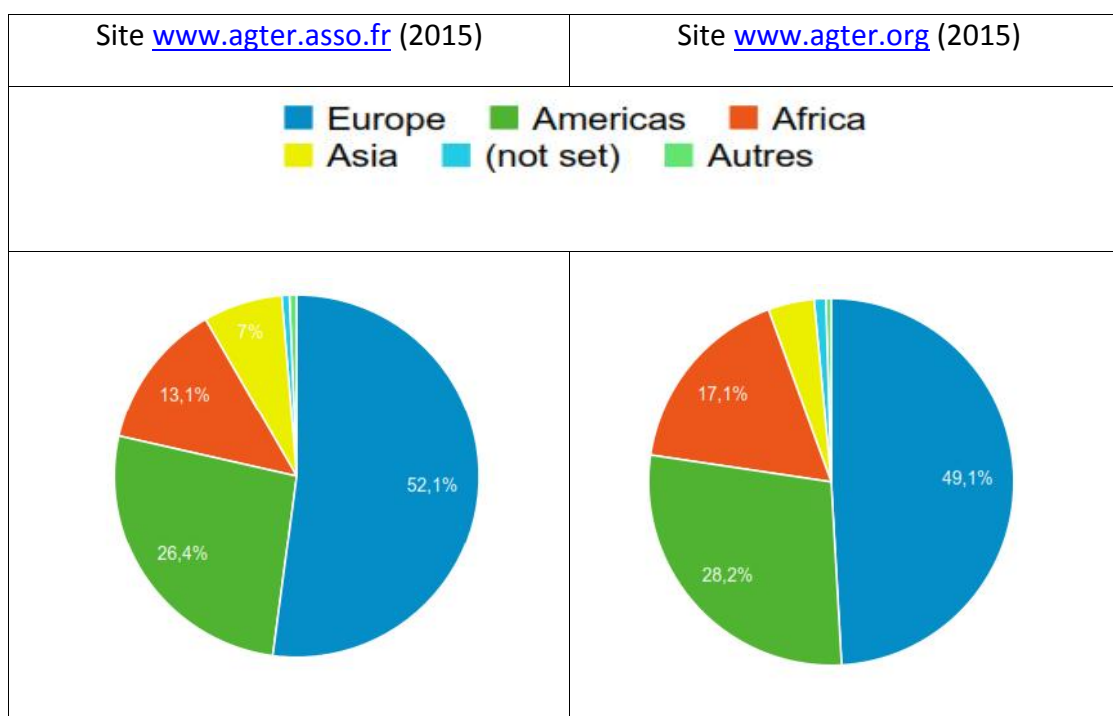


Figure 2. Visites sur les deux sites d'AGTER, répartition par continent

#### Le site associatif ([www.agter.asso.fr](http://www.agter.asso.fr))

La structuration du site n'a été que partiellement revue en 2015. A la fin de l'année, un certain nombre d'articles étaient encore disponibles en double sur les deux sites et un petit nombre d'autres articles devaient encore être transférés. Une refonte du site associatif est à prévoir en 2016 ou en 2017.

#### Le Fonds documentaire ([www.agter.org](http://www.agter.org))

Cette bibliothèque virtuelle dédiée à la gouvernance des ressources naturelles représente un outil de diffusion et de formation central dans la démarche d'AGTER. Son développement a été poursuivi en 2015.

Le fonds documentaire compte à la fin mai 2016 : 597 fiches centrales, 22 fiches annexes, et 18 dossiers, 7 grands défis, déclinés en questions spécifiques par rapport auxquelles sont indexées les fiches. AGTER a collaboré avec au moins 105 organismes différents, formellement caractérisés par des fiches partenaires, pour la préparation de ces documents.

La participation des membres à l'alimentation du site et à sa diffusion est restée trop faible. La mobilisation de l'équipe autour de la préparation du FMAT n'a pas laissé le temps suffisant en 2015 pour avancer de façon significative sur la mise en place d'un comité éditorial scientifique pour la réalisation des dossiers ni sur la création de partenariats pour le développement de son

contenu, comme nous nous le proposons il y a un an.

Ces actions restent d'actualité pour les années à venir, ainsi que l'association de divers partenaires et réseaux, d'instances universitaires et d'organisations de la société civile, à son alimentation et à sa promotion.

Site internet cogéré par AGTER du Forum Mondial sur l'Accès à la Terre [FMAT]  
(<http://www.landaccessforum.org/>)

Pour avoir une idée exacte de la visibilité du travail d'AGTER sur le web, il faut aussi prendre en compte le site du FMAT, avec son interface de base en 7 langues (Français, Anglais, Espagnol, Portugais, Arabe, Chinois et Russe), qui était dédié avant tout à la préparation du Forum de 2016, mais qui a aussi largement contribué à diffuser les idées de l'Association en 2015.

Le site a reçu **95 924 visites uniques** en 2015, soit en moyenne 263 visites par jour. **631 993 pages** ont été vues, soit en moyenne 1731 pages par jour.

## VII. Recherche de nouveaux financements

Nous nous limitons ici à rappeler l'origine des nouvelles ressources obtenues au cours de l'année. Voir le rapport financier pour connaître les ressources réellement utilisées, celles obtenues avant 2015 et utilisées, et les montants reportés sur 2016.

### Nouvelles conventions et subventions signées en 2015

Nous listons ci-dessous les conventions signées pendant l'année. Ces montants ne correspondent pas aux sommes reçues en 2015, ni à la partie des sommes reçues affectées à l'année 2015, mais au montant de la convention.

- Convention de soutien de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme pour trois ans 2015-2017 : 375 000 €, soit 125 000 € par an
- Second appui de la Fondation de France pour la préparation du FMAT, 71 000 €
- Second appui de la FAO pour la préparation du FMAT : 50 000 USD
- Nouvelle convention avec la Fondation Ford pour l'appui aux actions de plaidoyer des peuples indigènes : 174 825 USD

### Produits des contrats de prestation de services sur 2015

Contrats spécifiques avec E-Sud pour le compte du Comité Technique Foncier et Développement pour la rédaction des fiches pédagogiques : 5 150,00 €

Contrats liés à l'animation du pôle foncier irrigué avec le COSTEA, via AFEID : 9 977,20 €

Contrat avec FERN pour le document d'analyse des forêts communautaires : 8 422,00 €

Contrat de prestation de services avec SupAgro Montpellier : 650 €

### Réponses Appels d'Offres et résultats

L'appel d'offres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) pour la réalisation d'une Étude régionale sur les marchés fonciers ruraux en Afrique de l'ouest et les outils de leur régulation, auquel avait répondu en 2014 le bureau d'études sénégalais IPAR (Initiative

Prospective Agricole et Rurale) en nous associant, Michel Merlet et Samir El Ouaamari, en tant qu'experts, a été gagné.

Le contrat n'avait toujours pas été signé fin 2015, mais les travaux devraient avoir lieu en 2016.

## VIII. Publications d'AGTER en 2015 sur ses sites web (Sélection)

Nous ne reprenons ici à titre d'exemples qu'une partie des articles publiés sur les sites d'AGTER en 2015. Certains d'entre eux avaient été écrits avant 2015.

### A. Articles

#### Articles de l'équipe salariée et des membres publiés sur le site d'AGTER

« État des lieux des cadres normatifs et des directives volontaires concernant le foncier », *Comité Technique Foncier et Développement* (CTFD), Michel Merlet, publié le 8 janvier 2015.

« NICARAGUA. Analyse des mutations agraires engendrées par l'implantation et la croissance d'une entreprise sucrière multinationale (2 Parties) », Camille Jahel, publié le 17 janvier, 2015.

« Organiser la production sur les terres de la réforme agraire : production individuelle ou coopératives de production ? Une contribution aux débats », Michel Merlet, version française publiée le 26 janvier 2015.

« Guide d'analyse ex-ante de projets d'investissements à emprise foncière », *Comité Technique Foncier et Développement*, octobre 2014. Publié sur le site d'AGTER le 8 février 2015. (en français et en anglais)

« Efficience et efficacité économique de l'usage de l'eau agricole par les agricultures familiales », Michel Merlet, Frédéric Apollin, Patricia Toelen, Yves Richard, publié le 7 mars 2015.

« Étude de cas: Comparaison de l'efficience économique des grandes exploitations de canne à sucre et des petites exploitations familiales à Piura (Pérou) et impacts différenciés de la gestion de l'eau d'irrigation », Averill Roy, publié le 6 avril 2015.

« Étude de cas: Comparaison de l'efficience économique d'une grande exploitation de canne à sucre et des petites exploitations familiales à Chinandega (Nicaragua) », Camille Jahel, publié le 6 avril 2015.

« Analyse des relations contractuelles entre producteurs et entreprise multinationale pour la culture de la canne à sucre au Nord du Nicaragua », Camille Jahel, publié le 18 avril 2015.

« La captation des ressources et des richesses par les investissements agricoles à grande échelle. Analyse socio-économique comparée de différents secteurs de production agricole dans la vallée du Chira, nord Pérou », Averill Roy, publié le 22 avril 2015.

« Diagnóstico agrario de una pequeña región agropecuaria en el municipio del Castillo en Nicaragua », Suzelle Vérant, publié le 26 avril 2015.

« Les SAFER: un outil de régulation du marché foncier rural en France utilisé depuis plus de 50 ans », CTFD, Michel Merlet, publié le 16 mai 2015.

« Réhabiliter l'évaluation économique: mettre en avant les effets d'un projet d'investissement

agricole sur l'intérêt collectif », CTFD, Samir El Ouaamari, publié le 2 septembre 2015.

« Réformes agraires en Moldavie ». Vadim Stirbu, publié en Septembre 2015.

« Fragmentation of land tenure systems in Cambodia : peasants and the formalization of land rights », CTFD, Jean-Christophe Diépart, publié le 10 septembre 2015.

« Making sense of territorial pathways to rural development: a proposal for a normative and analytical framework ». University of Antwerp. Ouvrage coordonné par Johan Bastiaensen et Pierre Merlet (membre d'AGTER). Publication : avril 2015. Sur le site d'AGTER, publié en septembre 2015 (en anglais et en espagnol)

« Analysing Agricultural Investment Projects that Affect Land and Property Rights : From International Principles to Operational Tools », CTFD, Amel Benkahla, 9 novembre 2015. (en français et en anglais)

« Apport et limites des cadres normatifs internationaux traitant du foncier », CTFD, Mathieu Perdriault, décembre 2015.

« The neoliberal agricultural modernization model: A fundamental cause for large-scale land acquisition and counter land reform policies in the Mekong region », CTFD, Jean-Christophe Diépart et Chritian Castellonet, 8 décembre 2015.

« La structure sociale agraire en Andalousie : un processus historique de concentration de la terre et de prolétarianisation des paysans », Coline Sauzion, 9 décembre 2015.

#### Reprises d'articles et communiqués publiés par des partenaires d'AGTER (non exhaustif)

« Via Campesina Honduras victima de un ataque armado en la noche del 25 de enero 2015 », *Communiqué de la Via Campesina Honduras, Tegucigalpa, 26 janvier 2015*. Publié sur le site d'AGTER le 28 janvier 2015.

« Situation toujours préoccupante des terres malgaches en 2014. Les propositions du Collectif TANY », *Collectif TANY, 31 janvier 2015*. Publié sur le site d'AGTER le 2 février 2015.

« Le nouveau code minier ne doit pas sacrifier le peuple malgache pour plaire aux investisseurs », *Communiqué du Collectif TANY, 20 Août 2015*. Publié sur le site d'AGTER le 2 septembre 2015.

« Pour une amélioration de la sécurisation foncière des paysans et des communautés locales dans les futures modifications du Code minier malgache », *Communiqué du Collectif TANY, 4 septembre 2015*. Publié sur le site d'AGTER le 8 septembre 2015.

« Pétition : Sauvons les paysans malgaches des nouvelles menaces sur leurs terres ». *Appel de la plateforme Solidarité des Intervenants sur le Foncier (SIF) et du Collectif pour la Défense des Terres Malgaches (TANY), 4 octobre 2015*. Publié sur le site d'AGTER le 6 octobre 2015.

« Victoire du mouvement paysan dans sa lutte pour la reconnaissance de ses droits à l'ONU », *Communiqué de presse de La Vía Campesina, Genève, 5 octobre 2015*. Publié sur le site d'AGTER le 13 octobre 2015.

« Quel avenir pour les communautés locales malgaches affectées par l'exploitation de terres rares de la société Tantalus ? » *Communiqué du Collectif TANY, 9 novembre 2015*. Publié sur le site d'AGTER le 10 novembre 2015.

« COP21 : rien n'est joué, enclenchons la transition pour un monde à moins de +1,5°C ! », *Communiqué de presse de Coordination Sud, Paris, le 27 novembre 2015*. Publié sur le site d'AGTER

le 1er décembre 2015.

« COP21 : Les objectifs du développement durable ne pourront être atteints sans limiter le réchauffement climatique en dessous de 1,5°C », *Coordination Sud*. Publié sur le site d'AGTER le 1er décembre 2015.

« Initiative « 4 pour 1000 » : soyons vigilants ! », *Note de la CCD et de la C2A, octobre 2015*. Publié sur le site d'AGTER le 1er décembre 2015.

« Agricultures familiales et paysannes et lutte contre les changements climatiques : Ouvrons les yeux ! » *Recommandations de la commission Climat et développement pour la COP21. Coordination Sud*. Publié sur le site d'AGTER le 1er décembre 2015.

« La formalisation des droits sur la terre dans les pays du Sud. Dépasser les controverses et alimenter les stratégies », Comité Technique Foncier et Développement. Philippe Lavigne, Aurore Mansion, 12 décembre 2015. (en français et en anglais)

## **B. Vidéos**

### Vidéos de réunions thématiques AGTER

Extraits vidéos de la réunion thématique #36. "L'attribution de terres dans la société traditionnelle au Burkina Faso : l'importance des chefs de terres. Conférence avec l'abbé Joseph-Mukassa Somé". Vidéo publiée le 26 février 2015.

Synthèse vidéo de la réunion thématique #31. "La foresterie communautaire au Guatemala, l'expérience d'ACOFOP. Conférence de Juan Ramón Girón Manzanero, sous-directeur de l'Association des Communautés Forestières du Peten.". Vidéo publiée le 7 novembre 2015.

### Vidéos de la rencontre européenne du 16 novembre 2015 en préparation au Forum Mondial pour l'Accès à la Terre

34 vidéos.

## **C. Nouveaux dossiers du site ressources**

Deux nouveaux dossiers ont été mis en ligne en 2015 :

- Dossier Eau agricole et paysanneries
- Dossier Voyage d'études de techniciens cubains en France et en Espagne